

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

POINT DE SITUATION
LUNDI 18 MAI 2020

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE GARANTIT LES SERVICES PUBLICS

La Métropole Européenne de Lille diffuse deux fois par semaine (lundi et jeudi) un point de situation sur son action dans la lutte contre le Covid-19 sur le territoire métropolitain.

Depuis le 11 mai 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a activé le Plan de Reprise d'Activité (PRA) de la collectivité. Il prévoit les conditions progressives de reprise des services publics pour lesquels la MEL est compétente. Ce point de situation rappelle les engagements de la MEL en la matière ainsi que toutes les décisions prises pour contribuer à la lutte contre le COVID-19.

ACTUALITÉS NOUVELLES CE LUNDI 18 MAI 2020

- **Distribution ponctuelle de masques dans les principales stations du métro** par les Welcomers d'ilevia pour accompagner les mesures sanitaires dans les transports publics, et diffusion complémentaire par des associations métropolitaines aux publics prioritaires (masques remis par l'Etat aux réseaux de transport).
- **Reprise de la collecte des déchets recyclables tous les 15 jours** notamment pour les métropolitains disposant d'une poubelle compartimentée (secteurs biflux) au lieu d'une fois par mois comme c'était le cas depuis le début du confinement.
- **Réouverture de l'accueil du public** au siège de la Métropole Européenne de Lille du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30.
- **Soutien au dispositif APESA d'aide psychologique aux entrepreneurs** initié par le Tribunal de commerce de Lille.

COLLECTE DES DÉCHETS

Reprise de la collecte des déchets recyclables tous les 15 jours notamment pour les métropolitains disposant d'une poubelle compartimentée (secteurs biflux) au lieu d'une fois par mois comme c'était le cas depuis le début du confinement.

Réouverture de la totalité des déchèteries métropolitaines, uniquement pour les particuliers, et avec de nouvelles modalités : l'accueil en déchèterie sera réglementé et le nombre de personnes autorisées sur site limité. Pour garantir une meilleure fluidité, les métropolitains sont invités à organiser le tri de leurs déchets préalablement à leur arrivée sur le site.

Afin d'éviter la saturation et des temps d'attente trop longs, un accès alterné est mis en place.

ex : Véhicule A : **ZZ-532-ZZ** jour pair

Véhicule B : **123 AB 59** jour impair.

Reprise des déchèteries mobiles selon le calendrier habituel, disponible sur les sites d'Esterra et de la MEL.

Reprise de la collecte des encombrants sur rendez-vous. Les métropolitains peuvent contacter le service au 0 800 203 775 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sans interruption pour organiser un rendez-vous de collecte des encombrants.

TRANSPORTS PUBLICS

Distribution ponctuelle de masques dans les principales stations du métro par les Welcomers d'ilevia pour accompagner les mesures sanitaires dans les transports publics, et diffusion complémentaire par des associations métropolitaines aux publics prioritaires (masques remis par l'Etat aux réseaux de transport).

Mise en œuvre du plan de déconfinement dans les transports publics : l'offre de transport passe de 30 à 70 %. Port du masque obligatoire et distanciation physique constituent les règles de base pour garantir la sécurité sanitaire dans les transports. Une signalétique spécifique est déployée sur le réseau, à bord des rames de métro et tramway, dans les bus. Des mesures particulières de désinfection sont menées dans les dépôts et

garages, mais aussi pendant la journée en ligne ou aux principaux terminus.

Appel pour lisser les plages horaires et éviter l'heure de pointe lancé auprès des employeurs et des métropolitains.

Le métro affiche une fréquence de 2 min 30 s sur la Ligne 1 et de 3 min sur la Ligne 2 avec des renforts en heure de pointe. Le tramway a une fréquence de 7 min 30 s sur le tronçon commun, et de 15 min sur branches Roubaix et Tourcoing. Toutes les communes de la MEL sont desservies par le réseau bus. Les lignes scolaires sont remises en place progressivement. L'ensemble des stations V'ville est accessible, le service de Transport sur réservation et Handipole également.

Encouragement à la pratique du vélo : relance du Challenge métropolitain du vélo du 1^{er} au 30 juin 2020. Une opportunité de changer les habitudes et préférer le vélo pour les déplacements quotidiens. Inscriptions ouvertes sur lillemetropole.fr

ASSAINISSEMENT

Vols de plaques d'assainissement : des plaintes sont systématiquement déposées par la MEL grâce à l'attention particulière des services municipaux et la mobilisation de la vidéosurveillance.

URBANISME

Application du Droit des Sols : malgré la suspension des délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...), la MEL et les communes poursuivent leur collaboration pour instruire ces demandes par voie dématérialisée et permettre ainsi la délivrance des permis.

Mobilisation des services communautaires pour assurer le suivi administratif des Déclarations d'Intention d'Aliéner (100 demandes/jour en moyenne). Pas de suspension de délai en cas de renonciation au droit de préemption.

CRÉMATORIUMS

Les cérémonies continuent de se dérouler dans la plus stricte intimité familiale (quelques personnes) et dans le respect des gestes barrières. Elles se font uniquement par le biais des opérateurs de pompes funèbres.

ESPACES NATURELS METROPOLITAINS

Réouverture des Espaces Naturels Métropolitains en accès libre : pour les chemins de halage (Canal de Roubaix, Bords de Marque, Canal de Seclin, Bords de Deûle, Bords de Lys), les voies vertes, la Chaîne des lacs, la base des 6 Bonniers (pour la balade), le parc de la Deûle et les Péri-seaux.

Après dérogation préfectorale et avec l'accord des communes concernées, ces espaces sont à nouveau à la disposition des métropolitains pour la promenade et les activités sportives dès lors qu'elles ne sont pas pratiquées en groupe de plus de 10 personnes. Il est demandé d'éviter les arrêts

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Réouverture de l'accueil du public au siège de la Métropole Européenne de Lille
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Le standard de la MEL est ouvert pour toute information de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h
Tél : 03 20 21 22 23

statiques, notamment les piqueniques, et il ne sera pas possible d'occuper les aires de jeux.

ATTRIBUTION DES AIDES

Fonds d'Aide aux Jeunes : la MEL instruit les demandes et délivre les aides (uniquement par virement bancaire).

Fonds de Solidarité Logement : les dossiers continuent d'être instruits et les aides sont délivrées.

Aides à la Rénovation de l'Habitat : toutes les demandes sont en cours de traitement et les aides sont délivrées.

ÉCONOMIE

Soutien au dispositif APESA d'aide psychologique aux entrepreneurs initié par le Tribunal de commerce de Lille.

Mobilisation des conseillers-entreprises de la MEL dans la cellule d'appui aux entreprises État/Région/MEL/Réseaux consulaires - Numéro unique d'information : 0 359 750 100.

Poursuite du versement des aides et subventions aux partenaires avec lesquels la MEL est engagée, quel que soit l'état actuel de leur activité, et notamment pour les activités liées à l'Economie Sociale et Solidaire, aux Maisons de l'Emploi et aux acteurs de l'Emploi dans les quartiers politiques de la ville.

RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Lancement d'une consultation citoyenne « Et maintenant, on imagine la MEL comment ? » pour penser la métropole post-confinement, saisir l'impact de la crise sanitaire et recueillir les propositions pour demain. participation.lillemetropole.fr

SOLIDARITÉ

Aide aux étudiants du territoire en situation de précarité : 100 K€ versés par la MEL au fonds d'aide alimentaire du CROUS de Lille permettant de distribuer 2000 « e-cartes alimentaires » d'un montant de 50 € aux étudiants en situation de précarité.

SOUTIEN AUX PERSONNELS MEDICAUX

Poursuite dans l'ancien siège de la MEL de l'atelier rassemblant des bénévoles pour la production de sur-blouses destinées au personnel soignant du CHU de Lille (action menée avec le Souffle du Nord).

Accompagnement du CHU de Lille en matière de barriérage et de sécurité (livraison de barrières, mise à disposition d'agents de sécurité).

MESURES CONSERVATOIRES

Fermeture des sites de la MEL.

Fermeture des équipements publics : Le LAM, Le Stadium, Le musée de la bataille de Fromelles, La piscine des Weppes et la patinoire de Wasquehal.

Fermeture des parcs métropolitains : Mosaïc, Près du Hem et Musée de Plein Air.